

EXPOSITION FELINE INTERNATIONALE SEMUR EN AUXOIS

Les 17 et 18 octobre 2026

Organisée par la
Fédération Féline Française



Juges :

Mme BURANI Laura (IT) Toutes Races
Mme FRISKOVEC Théa (CH) Toutes Races
Mme MAILLARD Isabelle (CH) Toutes Races
Mme MONNEY Joelle (CH) Toutes Races
Mme POCCI Katia (IT) Toutes Races
Mr ROCA-FOLCH Yan (FR) Toutes Races

3 certificats dans le week-end

Tarif: 90 euros par chat pour 3 certificats.
Tarif spécial aux adhérents des CAT CLUB à jour
de leur cotisation : **80 euros par chat**

Samedi : Cat 2 et Cat 4 avec 2 certificats
Cat 1 et Cat 3 avec 1 certificat
Dimanche : Cat 2 et Cat 4 avec 1 certificat
Cat 1 et Cat 3 avec 2 certificats

Un adulte minimum engagé pour 3 chatons inscrits.
Le nombre de places étant limité les engagements
sur 3 jours seront prioritaires.

Utilisation des cages personnelle uniquement
celles-ci doivent être démontées le samedi soir afin
d'éviter les vols, le club ne pourra être tenu responsable
si l'exposant ne respecte pas cette recommandation.

N'oubliez pas de renouveler votre adhésion pour
bénéficier des tarifs Club.

Tous chats annulés après la date de clôture restent dus.

ATTENTION :

CLOTURE DES ENGAGEMENTS LE :

3 octobre 2026

*Selon le règlement FIFe certaines races seront jugées par groupe de
couleur ; d'autres, non reconnues (par la FIFe) n'obtiendront pas de
certificat. Prière de s'informer auprès du club organisateur*

Complément d'information : <http://www.fff-asso.fr>

Les participants doivent envoyer leurs
bulletins d'engagement à:

Mr WATRIN Patrick
07.83.35.44.09

E-mail : watrinpat@orange.fr

Merci de privilégier l'envoi de vos
engagements par Mail et doivent
être confirmés par courrier
**accompagné obligatoirement de leur
règlement, sans lequel ils ne seront
pas acceptés.**

Vaccinations obligatoires:

Contre la Rage pour tout chat provenant de
départements contaminés ou de l'étranger.
Contre l'entérite infectieuse (typhus) et coryza.
Conseillée contre la leucose

Identification:

Pour tous les chats et chatons **Français ou
étrangers**, par puce électronique ou par
tatouage.

HORAIRES:

Samedi de 10h00 à 18h00
Dimanche de 10h00 à 17h00

Visite vétérinaire : Samedi de 7h30 à 9h30
Début des jugements à 10h00